

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4167

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

850 888 850 RCS Nanterre.

SAGEMCOM GROUP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 393330764.00 EUR.

Adresse : 4, Allée des Messageries, 92270 Bois-Colombes.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Sagemcom Group Société par actions simplifiée Au capital de : 393 330 764,00 EUR Siège social 4 Allée des Messageries 92270 Bois-Colombes N° RCS 850 888 850 RCS Nanterre, est société absorbante Sagemcom Corporate Société par actions simplifiée Au capital de : 471 502 074,00 EUR Siège social 4 Allée des Messageries 92270 Bois-Colombes N° RCS 850 251 356 RCS Nanterre, est société absorbée -Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 787.374.870,62 € Passif : 55.290.495,80 € -Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante détenant à la date de signature du Traité et s'étant engagée à détenir jusqu'à la Date de Réalisation la totalité du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée, il ne sera procédé, en application de l'article L. 236-3 II du Code de commerce, à aucune émission de titres de la Société Absorbante et la Fusion n'entraînera en conséquence aucune augmentation de capital social de la Société Absorbante par émission de parts nouvelles venant rémunérer les apports reçus de la Société Absorbée. -Montant prévu de la prime de fusion : néant -Date du projet commun de fusion : 6 juin 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: au Greffe du Tribunal des Activités économiques de Nanterre le 6 juin 2025..